

Montpellier, le 12 Novembre 2012



Monsieur le Président
SDIS de l'Hérault
Parc de Bel Air
150 rue supernova
34570 VAILHAUQUES

M le Président,

Nous revenons vers vous afin de vous rappeler les raisons qui nous ont amenés à ne pas signer le protocole d'accord, et dont voici les 4 principales, qui ont été abordées, mais sans la volonté de les préciser sur le protocole :

- 1) - Un échéancier sur la mixité du G24 et G12, étalé sur 3 ans, soit à l'horizon 2015, avec une limite d'âge abaissée.
- 2) - Un point d'IEMP de plus pour l'ensemble des agents PATS, dès 2012.
- 3) - Le temps de référence des gardes G12, reste inchangé, soit 127 G12/an avec optionalité à 130 G12 par an pour un taux d'IAT à 5.
- 4) - Une quantification des IHTS pour l'ensemble des chefs de groupe, au vue des missions qui leurs sont confiées.

L'intérêt des agents ayant été relégué au second plan, vous comprendrez aisément que notre organisation, ne pouvait signer ce dernier.. Nous réaffirmons notre vigilance et notre devoir, et souhaitons trouver une issue favorable pour l'ensemble des partenaires concernés

Nous tenons à vous rappeler Monsieur le Président que notre organisation syndicale est représentative sur le territoire Nationale. Même si nous ne sommes pas présents au CTP départemental, nous souhaiterions être conviés à l'ensemble des discussions impactant le personnel du SDIS 34.

Montpellier, le 12 Novembre 2012

Monsieur le Président, des nouvelles dispositions doivent se mettre en place suite à la réforme de la filière. Notre organisation syndicale a porté ce dossier au niveau National. Aussi nous pensons pouvoir vous apporter des éclairages nécessaires en la matière. C'est pourquoi, notre organisation, se tient à votre disposition pour renouer le dialogue social et ainsi démontrer que nous sommes en capacité de trouver ensemble des solutions pour sortir du conflit qui dure depuis 3 ans maintenant.

Espérant avoir retenu votre attention, recevez, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau départemental

Jérôme Raynal

Secrétaire Départemental

FO SDIS 34



FO SDIS 34

474 allée Henri II de Montmorency
3 ème étage 34000 MONTPELLIER.

Port : 06 03 25 13 31 Tél : 04 99 13 63 70 Fax : 09 59 96 06 65 Mail : fo.sdis34@free.fr